



Comment peut-on faire partir des squatteurs le plus rapidement po

Par **carlucci**, le **04/08/2018** à **17:19**

Bonjour, rn rn Je vais acheter un immeuble pour le rénover. Vous vous en doutez surement le rez de chaussée est squatté par deux personnes de 30 ans environs sans enfants. rn rn Que dois -je faire ? rn Quelle solution ? rn L'achat du bien au niveau du changement de propriétaire peut-il me sauver des longues procédure car je viens de voir qu'avec un acte de propriété et une taxe foncière nous pouvons aller voir la police sous 48 h à compter de la date squatté pour les expulser. rn rn Donc ma question : La date du nouvel acte de propriété fait'elle annuler le temps passé des squatteurs sur le bien ? rn rn Merci de me répondre.

Par **Tisuisse**, le **05/08/2018** à **07:57**

Bonjour, rn rn Les compteurs d'eau, de gaz, d'électricité sont à quels nom ?

Par **morobar**, le **05/08/2018** à **08:04**

Bonjour, rn [citation] La date du nouvel acte de propriété fait elle annuler le temps passé des squatteurs sur le bien ? [/citation] rn Non

Par **Tisuisse**, le **05/08/2018** à **08:33**

Solution, sans passer par la case Justice : murer les fenêtres, changer les serrures et faites poser des portes blindées, faites couper eau, gaz et électricité, les affaires personnelles seront mises dans des cartons ou des sacs poubelle et placés dans le couloir. C'est tout. Le reste, le relogement de ces squatter n'est pas votre problème, ils occupent un bien sans droit ni titre.

Par **carlucci**, le **05/08/2018** à **14:13**

merci pour vos réponses